



**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



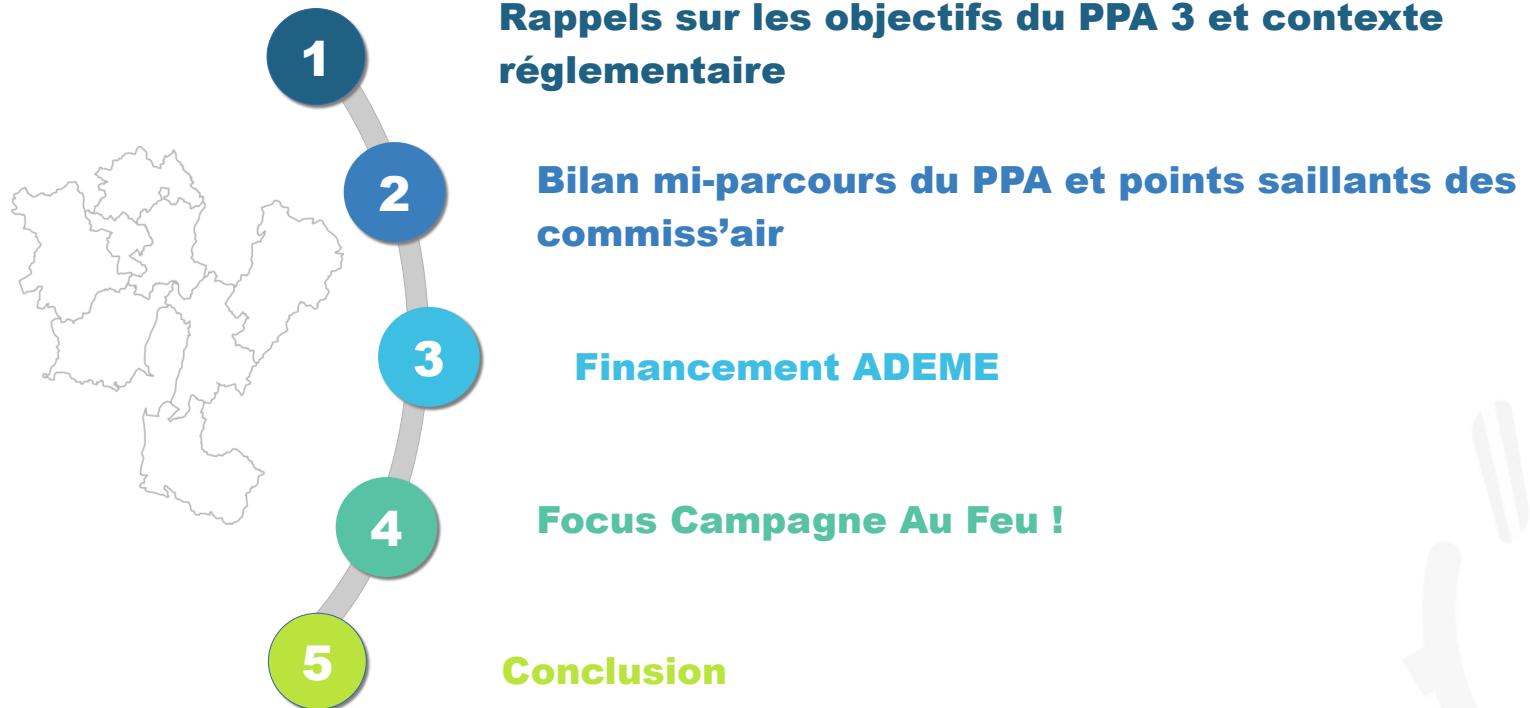
Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné

COPL'air

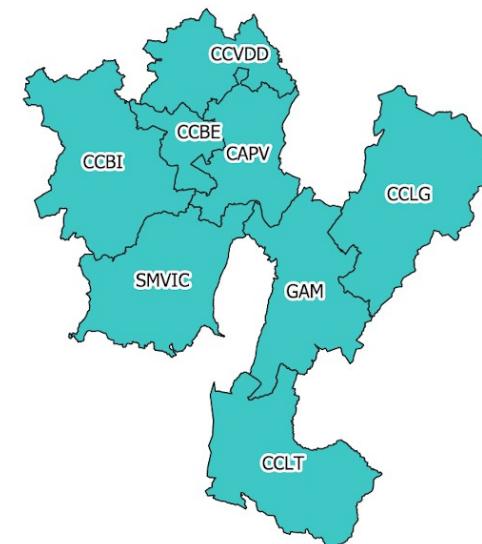
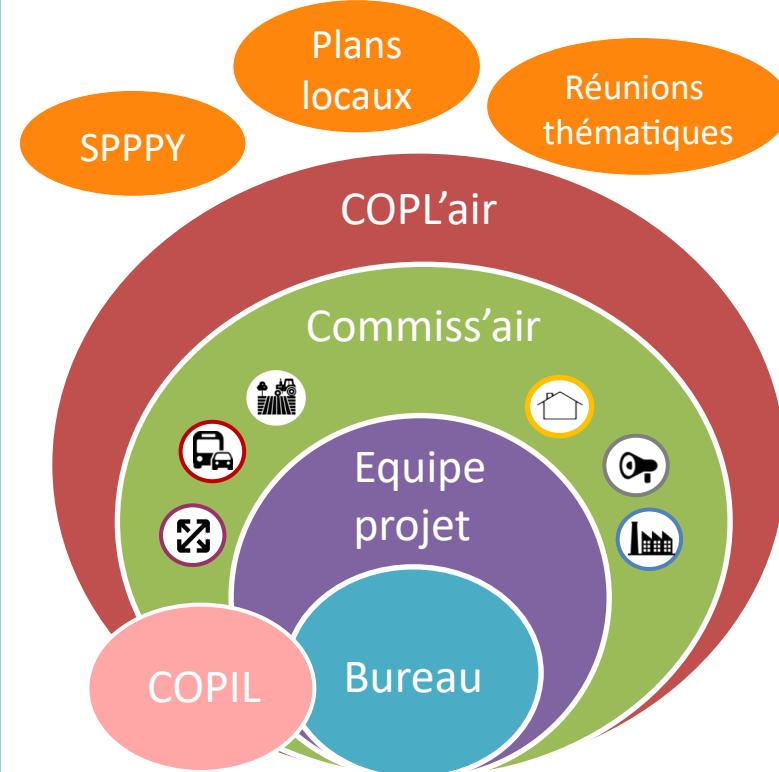
Le 8 décembre 2025

Présidé par Mme la Préfète de l'Isère

Ordre du jour



Introduction



Cécile Cénatiempo
Conseillère GAM



Sylvain Laval
Président SMMAG



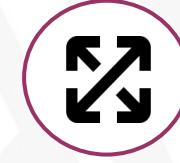
Philippe Guérin
VP Vals du Dauphiné



Bruno Fréry
Directeur Vicat



Luc Remond
VP Pays Voironnais



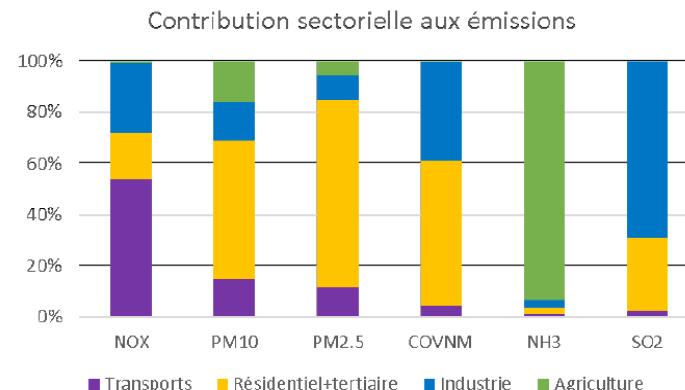
Mathias Pieyre
Directeur UD DREAL

Rappels sur les objectifs du PPA 3 et contexte réglementaire

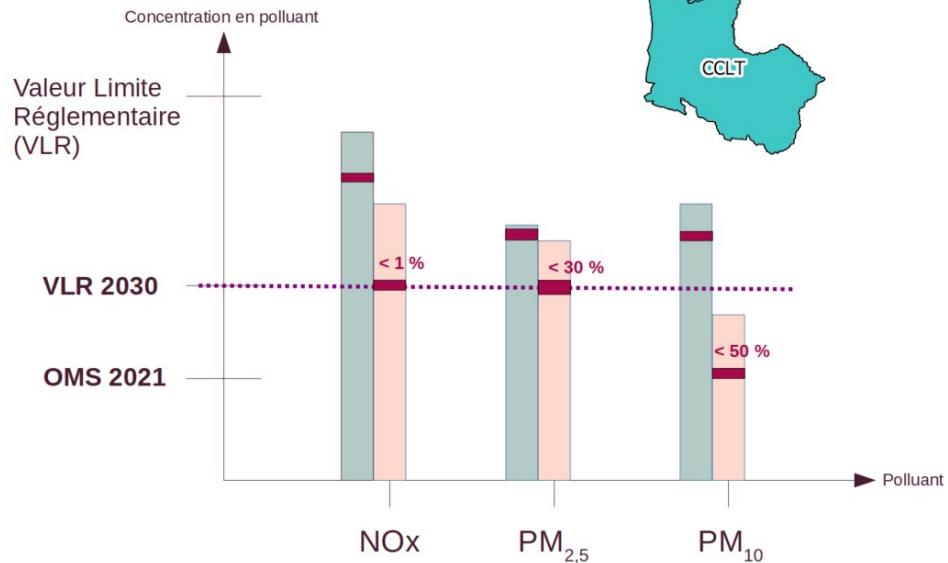
**Cellule Culture du risque et qualité de l'air
DREAL38**

Le PPA Grenoble Alpes Dauphiné

Polluant	Objectif PPA 3	Objectif PPA 3 en chiffres
NO ₂	PREPA 2027 < Objectif < PREPA 2030	-66 % émissions /2005
PM 10	article 186 loi C&R	- 50 % émissions 2020-2030
PM 2,5	PREPA 2030 article 186 loi C&R	-57 % émissions /2005 - 50 % émissions 2020-2030
NH ₃	PREPA 2027	-11 % émissions ,2005
COVNM	PREPA 2030	-52 % émissions /2005



- Objectif PPA
- Valeur station rocade sud 2022
- Concentration moyenne en zone PPA en 2017
- < x % % personnes exposées à des valeurs supérieures au seuil



Le PPA Grenoble Alpes Dauphiné

INDUSTRIE		RÉSIDENTIEL TERTIAIRE		AGRICULTURE		MOBILITÉ URBANISME		COMMUNICATION		TRANSVERSAL	
I1	Réduire les émissions des gros émetteurs industriels	RT1	Réduire l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air	AG1	Favoriser la prise en compte de la qualité de l'air dans les pratiques agricoles	M1	Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière	C1	Piloter, organiser, évaluer	T1	Faire respecter les réglementations et renforcer les contrôles
I2	Réduire les émissions de particules et de NOx des installations de combustion	RT2	Soutenir la rénovation énergétique des logements, locaux d'activités et bâtiments publics	AG2	Réduire les émissions du secteur agricole : accompagner les exploitants agricoles dans l'évolution de leurs pratiques	M2	Réduire la pollution liée au trafic dans les zones densément peuplées	C2	Renforcer la communication auprès du grand public et la formation des acteurs relais	T2	Agir en transversalité sur des problématiques ponctuelles
I3	Réduire les émissions diffuses de particules des chantiers, carrières, plateformes concassage / recyclage, cimenteries, producteurs de chaux	RT3	Limiter les utilisations de solvants et autres produits d'entretien émetteurs de COV			M3	Aménager les voies rapides pour réduire les émissions	M4	Accélérer le verdissement des véhicules	M5	Limiter l'exposition des populations dans les zones les plus polluées

Directive du 23 octobre 2024

	Paramètre	Valeur réglementaire européenne actuelle		Nouvelle Directive * Seuils visés en 2030
		Valeur limite 40 µg/m ³	Seuils OMS 2021	20 µg/m ³
DIOXYDE D'AZOTE NO ₂	Moyenne annuelle		10 µg/m ³	
PARTICULES PM10	Moyenne annuelle	Valeur limite 40 µg/m ³	15 µg/m ³	20 µg/m ³
PARTICULES PM2,5	Moyenne annuelle	Valeur limite 25 µg/m ³	5 µg/m ³	10 µg/m ³
OZONE O ₃	Nb de jours de dép. de la moy. glissante	120 µg/m ³ sur 8 heures	Valeur cible 25 jours par an	18 jours
		100 µg/m ³ sur 8 heures	-	-
		-	3 jours par an	-

L'évolution de la directive prévoit également l'introduction d'une valeur limite à 1,0 ng/m³ sur le B(aP) qui remplacera l'actuelle valeur cible. Les valeurs limites sur les métaux lourds vont également évoluer à la baisse.

- **Définit** les modalités d'évaluation de la qualité de l'air (dispositif de surveillance)
- **Définit** les actions à mettre en place en cas de risque de non atteinte (avant 2030) ou en cas de non atteinte (passé 2030) des valeurs limites ou valeurs cibles pour un polluant
- **Impose** des obligations pour l'information du public sur la qualité de l'air (populations sensibles et groupes vulnérables)
- **Encadre** les modalités d'accès à la justice et de demandes d'indemnisation

Directive n°2024/2881 du 23 octobre 2024

Projections sur GAD

	Moyenne annuelle en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - Seuil actuel	Moyenne annuelle en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ Nouveau seuil 2030	Moyenne annuelle la plus élevée en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - 2024	Dépassement journalier 2030	Dépassement journalier - actuel
NO ₂	40	20	Grenoble boulevard 27 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	18	/
PM ₁₀	40	20	Rocade sud Eybens 21 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	18	/
PM _{2,5}	25	10	Saint martin d'hères 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	18	S1 2025 : SMH : 18 jours
O ₃				18	Plateau de bonnevaux : 28 j

Conséquence des dépassements en NO₂ et potentiels PM_{2,5}

A compter du 1^{er} janvier 2026 et avant l'échéance de 2030 pour les zones en situation de dépassement de valeur limite/cible à atteindre en 2030 :

- **Etablir** une feuille de route comprenant les actions à programmer pour garantir l'atteinte de la valeur limite/cible d'ici 01/01/2030
- **Sauf si** les actions en cours et à venir déjà programmées permettent d'atteindre d'ici 2030 la valeur limite/cible
- **Travail d'anticipation** à mener en parallèle des demandes de reports éventuelles (réservées à des situations très spécifiques)
- **Travaux de révision du PPA 3 :**
 - Mi 2026 : évaluation quantitative du PPA 3 GAD par ATMo AuRA
 - **Nécessité de coopérer pour la transmission des données pour cette évaluation**
 - Puis lancement de la révision du PPA3 Grenoble Alpes Dauphiné

Bilan mi parcours du PPA3 et points saillants des commiss'air

**Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
DREAL 38**

ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Evolution des Emissions de polluants au regard des objectifs du PPA

TERRITOIRE DU PPA GRENOBLE ALPES DAUPHINE



EVOLUTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS AU REGARD DES OBJECTIFS DU PPA

Emissions (t) observées entre 2005 et 2023 et objectifs PPA à atteindre à horizon 2027



NOx

Ecart émissions 2023 /
Objectif PPA 2027

15 t

Efforts annuels à fournir

3,8 t

PM2.5

Ecart émissions 2023 /
Objectif PPA 2027

232 t

Efforts annuels à fournir

58 t

EVOLUTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS AU REGARD DES OBJECTIFS DU PPA

Emissions (t) observées entre 2005 et 2023 et objectifs PPA à atteindre à horizon 2027



COVNM

Ecart émissions 2023 /
Objectif PPA 2027

3107 t

Efforts annuels à fournir

777 t

EVOLUTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS AU REGARD DES OBJECTIFS DU PPA

Emissions (t) observées entre 2005 et 2023 et objectifs PPA à atteindre à horizon 2027





ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Evolution des concentrations mesurées aux stations réglementaires

TERRITOIRE DU PPA GRENOBLE ALPES DAUPHINE

DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Evolution des CONCENTRATIONS aux stations

Concentrations moyennes annuelles de NO₂ mesurées aux stations du territoire PPA GAD - Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

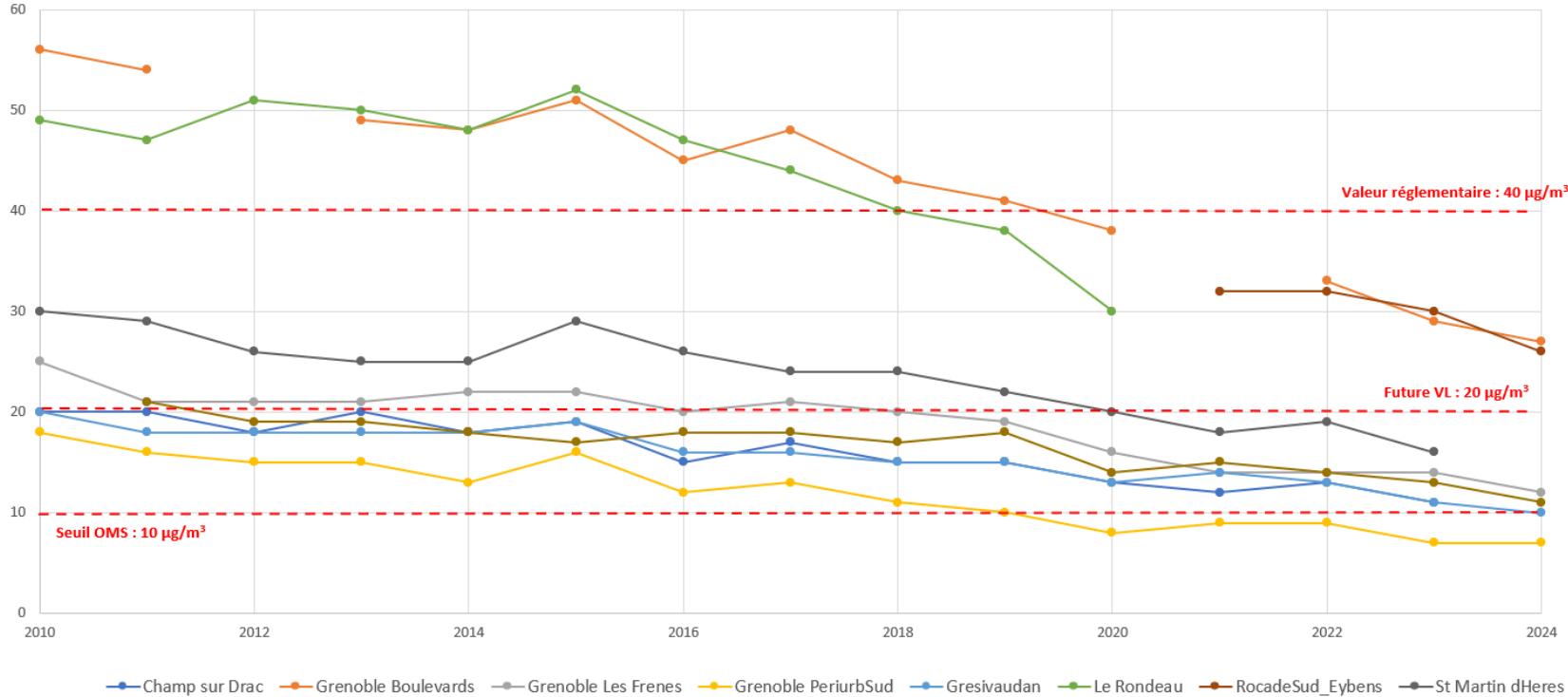
NO₂

Moyenne annuelle
en µg.m⁻³

40
Valeur Limite

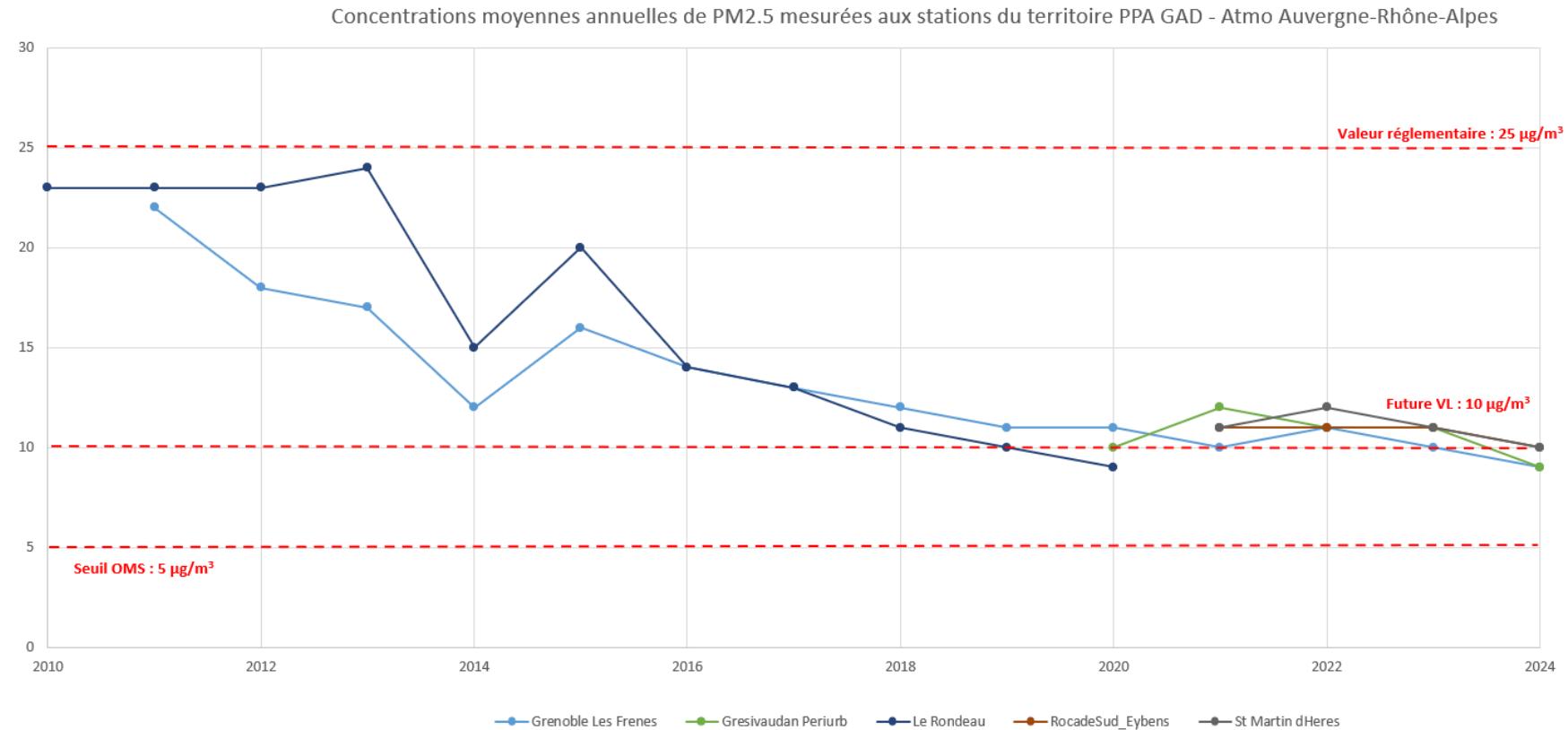
20
Valeur Limite 2030

10
Seuil OMS



PARTICULES FINES (PM2,5)

Evolution des CONCENTRATIONS aux stations



PARTICULES FINES (PM10)

Evolution des CONCENTRATIONS aux stations

PM10

Moyenne annuelle
en $\mu\text{g.m}^{-3}$

80

40

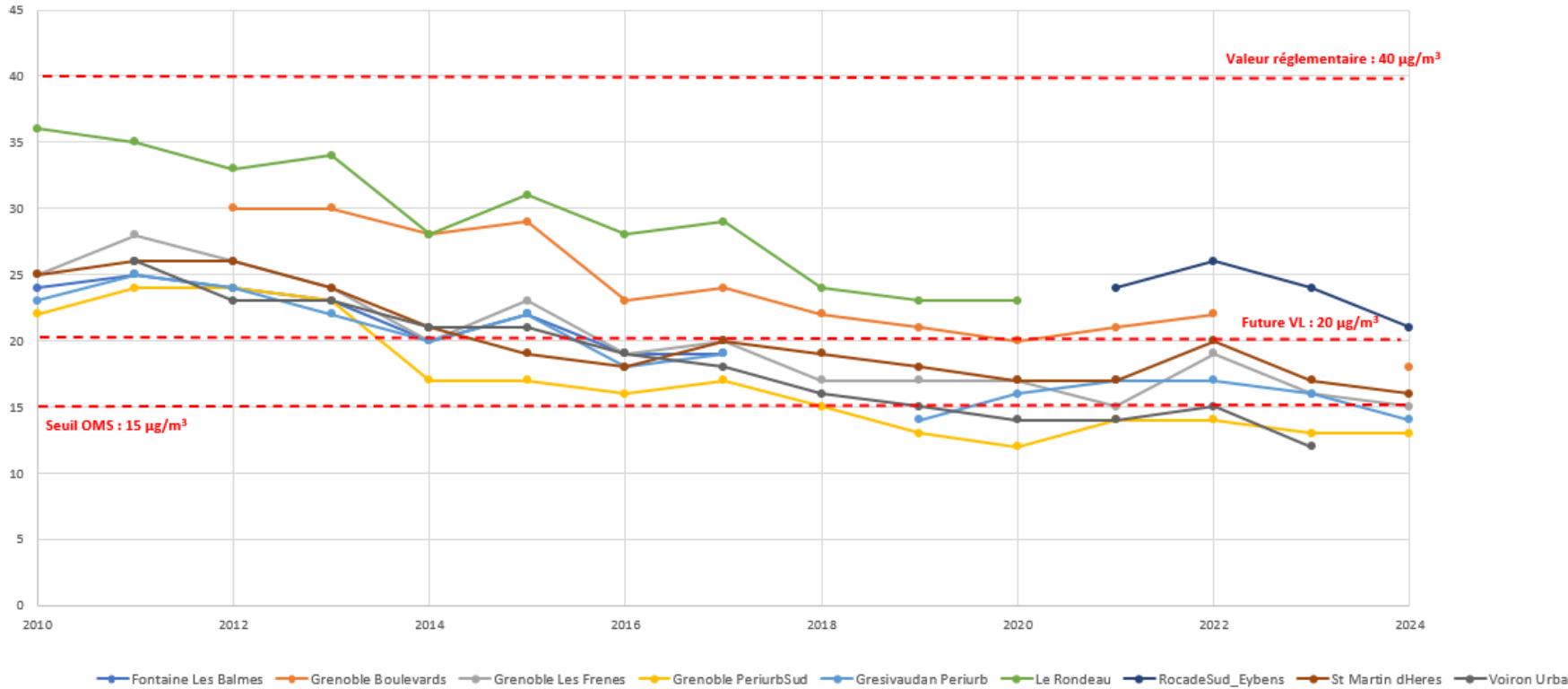
20

20
Valeur Limite 2030

15

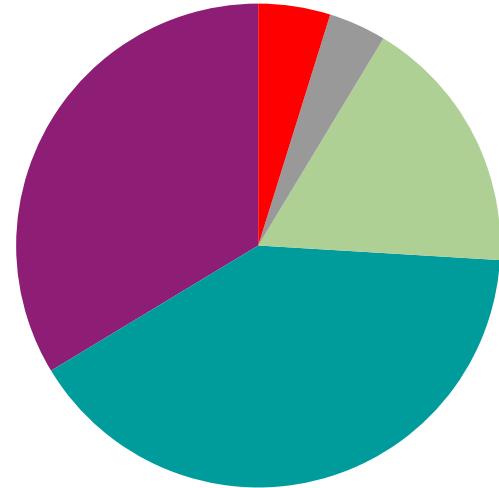
15
Seuil OMS

Concentrations moyennes annuelles de PM10 mesurées aux stations du territoire PPA GAD - Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

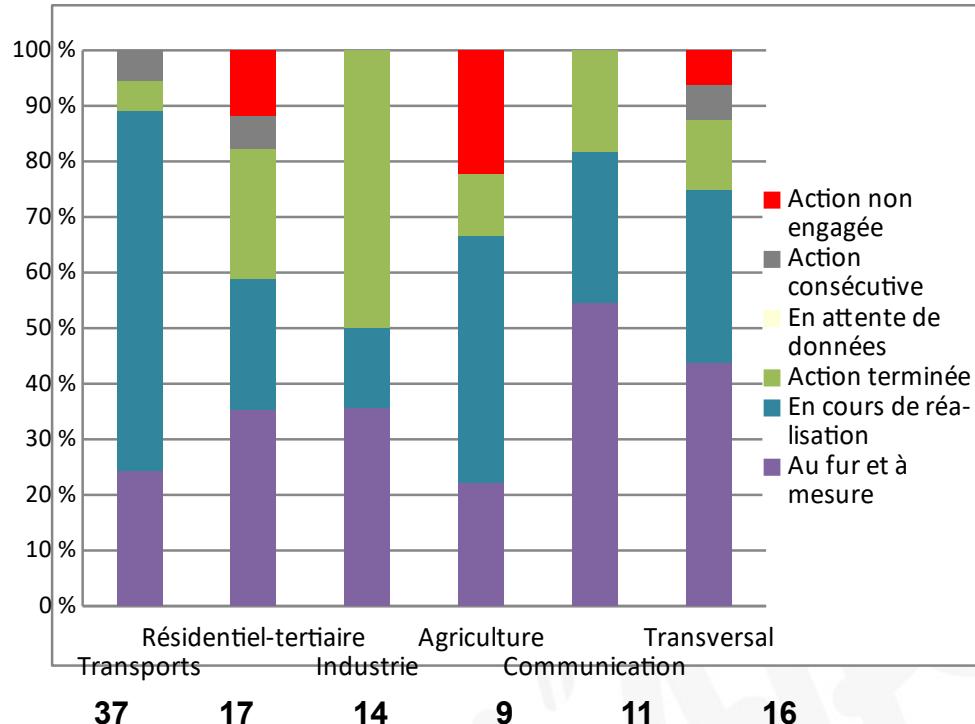


Etat d'avancement des actions du PPA3

Etat d'avancement des sous actions du PPA3



- Au fur et à mesure
- En cours de réalisation
- Action terminée
- En attente de données
- Action consécutive
- Action non engagée

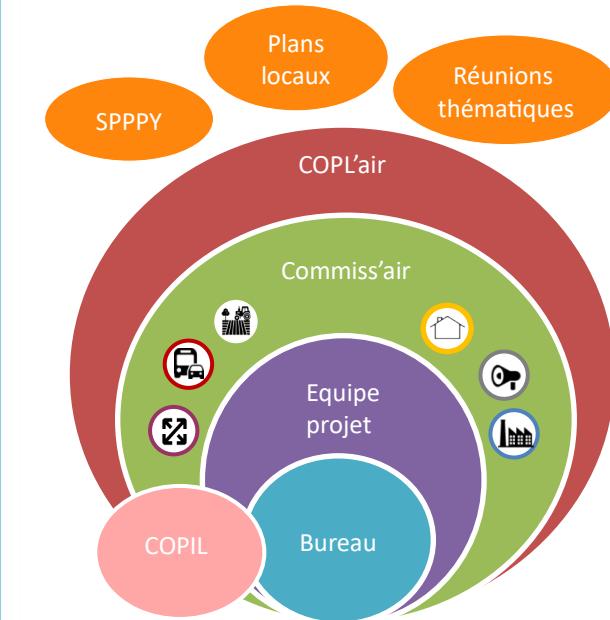


53 actions finalisées (contre 45 en 2024)

42 actions en cours (contre 43 en 2024)

5 actions non engagées (contre 9 en 2024)

Le pilotage du PPA 3



27



Laurent Simplicien
Sous-Prefet de l'Isère
10 juin

14



Philippe Guérin
VP Vals du Dauphiné
15 mai

27



Sylvain Laval
Président SMMAG
30 septembre

16



Cécile Cénatiempo
Conseillère GAM
31 mars

11



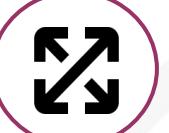
Luc Remond
VP Pays Voironnais
27 mars

11



Bruno Fréry
Directeur
Environnement VICAT
16 octobre

17



Mathias Pieyre
Directeur UD DREAL
04 novembre



Équipe projet 1 fois par mois

Bilan du PPA3 Grenoble Alpes Dauphiné

Points saillants par commiss'air

Les points saillants des Commiss'air

Résidentiel Tertiaire

Les actions prévues pour 2025

Soirée des professionnels du bois en préfecture 18 mars et club des professionnels le 5 novembre

Modification de l'AP d'interdiction d'utilisation pour ajouter le secteur tertiaire : Arrêté n°38-2025-17-00021

Communiqué de presse commun sur l'interdiction chauffage bois en juillet et octobre

Réalisation d'affiches sur cette interdiction

Des modèles de certificat de conformité et de communication pour les professionnels

Achat par Fibois de 3 étuves pour le contrôle de l'humidité du bois

Accompagnement des AP d'interdiction chauffage bois (communication tout public/pro)

Les perspectives 2026

- Chauffage bois : contrôle, volet assurantiel, échanges avec les professionnels, une rencontre entre les territoires proposant la Prime Air Bois
- Campagnes d'affichages Interdiction chauffage bois sur tout le territoire PPA
- Mise à disposition de microcapteurs
- Contribution au plan Forêt Horizon 2030
- Promouvoir le bois de qualité
- Participer au séminaire Actualités de l'immobilier (professionnels et notaires)
- Réaliser des contrôles sur ventes illégales de bois bûche

Les points saillants des Commiss'air

Mobilité Urbanisme

Les actions prévues pour 2025

- Déploiement et communication autour de l'offre de services élargie du SMMAG
- Poursuite du développement des parcs relais et aires de covoiturage
- Dispositif Place aux enfants (Ville de Grenoble)

Les perspectives 2026

- COPIL présentation des résultats de l'étude de vitesse et suites à donner le 22 janvier 2026
- COPIL de restitution des résultats de l'étude sur exposition des populations à proximité A480
- Poursuite des actions de communication sur les mobilités douces
- Vidéo Mobilités Santé suite conférence 23 septembre 2025
- Webinaire sur les cartes stratégiques Air
- Suivi des ZFEs
- SERM : suivi de l'avancement du dossier

Les points saillants des Commiss'air

Industrie

Les actions prévues pour 2025

- Etude sur les émissions des petites chaufferies biomasse
- OCP chaudières soumises à déclaration
- Contrôle stations services
- Contrôle carrières/plateformes de concassage

Les perspectives 2026

- Journée EnviroTour 14 janvier 2026 avec la FRTP
- Conférence pour les industriels du territoire du PPA3 au 1^{er} trimestre 2026 (informations générales PPA, zoom sur les actions industrielles et présentation d'Air Attitude)
- Poursuite des instructions et inspections IED

Les points saillants des Commiss'air

Agriculture

Les actions prévues pour 2025

- Journée technique intégrant la qualité de l'air en février (VDD)
- JNQA du 14 octobre campus AGRONOVA Précieux
- Interventions dans des lycées agricoles
- OPTIMOTEUR
- AgriVision'air
- Le défi A.2.1 autour des pratiques plus vertueuses n'a pas encore commencé

Les perspectives 2026

- Organiser d'autres journées techniques sur le territoire du PPA (Pays Voironnais, Le grésivaudan)
- Poursuivre les interventions dans les lycées agricoles (Lycée Horticole Saint Ismier) et actions avec campus AGRONOVA
- AgriVision'air
- Intégrer la qualité de l'air sur les sites internet et dans le PAiT : voir Défi A.2.1
- Favoriser la communication autour de la qualité de l'air dans les supports de communication existants ou événements (ex : Foire de Beaucroissant)

Les points saillants des Commiss'air

Transversal

Les actions prévues pour 2025

- Opération Coup de poing sur petites chaufferies (40 inspections)
- Contrôles des stations service (5 inspections)
- Inspections chantiers, carrières, plateformes (25 inspections)
- Bilan de la Campagne Au Feu
- Suivi Pics de pollution

Les perspectives 2026

- Intégration des PM_{2,5} dans le dispositif de pic de pollution
- Application du nouvel AP Pics de pollution
- Poursuivre les inspections en lien avec QAir

Les points saillants des Commiss'air

Communication

Les actions prévues pour 2025

- Création d'un outil simplifié pour la récolte des indicateurs
- Plusieurs réunions d'échanges avec les acteurs dont le séminaire des maires à Voreppe (juin)
- Densification du site internet Volont'air
- Fresque qualité de l'air le 27 janvier
- Conférence Mobilités santé le 23 septembre
- Création et diffusion d'une vidéo grand public sur qualité de l'air et santé et sponsorisation sur les RS
- Diffusion d'un kit de communication
- Webinaire Air Attitude le 30 novembre

Perspectives 2026

- Film Notre Air CCLG le 16 décembre 2025
- Café débat Bièvre Est le 13 janvier 2026
- Campagne d'affichage abribus (et autres supports) pour interdiction chauffage bois
- Participation congrès des maires à Alpexpo
- Sensibilisation des nouveaux élus à la qualité de l'air (en lien avec ATMo)

Actions de communication



Une plateforme participative pour toutes les actions QA qui quantifie les gains d'émission



L'indice ATMO sur tous les sites



Des actions communes sur les sujets importants



www.volontair.fr



Une information officielle au tout public
Une information harmonisée et exhaustive
Des renvois vers les sites officiels
Des actualités
Une boîte à outils des bonnes pratiques

Les actions de communication



Plus d'infos sur <https://www.volontair.fr>

Point d'avancement PPA

Financements

Romain Périer - ADEME

Synthèse des aides ADEME engagées en 2025 pour l'amélioration de la qualité de l'air – PPA Grenoble

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes





*Liberté
Égalité
Fraternité*



1. DISPOSITIFS DE FINANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE PPA DE GRENOBLE

2025

2025 : trois dispositifs ADEME au service de la qualité de l'air

Soutien à l'amélioration de la qualité de l'air en zone PPA ou en surveillance

Soutenir les actions visant une réduction de **NO₂**, de particules **PM10, PM2.5** ou d'**O₃** mais aussi d'autres polluants réglementés (**COVNM, SO₂, HAP**).

TOTAL
780 k €



AAP Fonds Air Bois

Accélérer le **renouvellement des appareils** de **chauffage au bois** domestiques peu performants et sensibiliser aux **bonnes pratiques** en zone PPA.

TOTAL
2 M €

€ 2,9 M € au total



AACT-AIR

Apporter un soutien financier aux collectivités pour **identifier des actions concrètes** d'amélioration de la qualité de l'air **extérieur et intérieur** sur leur territoire.

TOTAL
116 k €



PPA Grenoble : bilan 2025 des projets soutenus par l'ADEME

Dispositif	Projets	Bénéficiaires	Coût projet	Montant d'aide
Dispositif PPA AURA	Parcours pédagogiques / formation élus et citoyens zone PPA	ATMO AURA	367 k €	200 k €
	Volet animation et investissement : aide à l' acquisition vélos-cargo artisans	CMAR	530 k €	490 k €
Dispositif PPA Grenoble	Plan logistique urbaine durable	Grenoble-Alpes-Métropole	332 k €	90 k €
Fond Air/Bois	Primes + animation FAB	CC le Grésivaudan	2,4 M €	1 M €
	Primes + animation FAB	Grenoble-Alpes-Métropole	3,2 M €	1 M €
AACT-AIR	Requestionner les stratégies d'accompagnement et de mobilisation sur la qualité de l'air dans le contexte actuel	Grenoble Alpes Métropole	-	116 k €

**TOTAL
2,9 M €**



2026 : l'ADEME prépare la relève des dispositifs qualité de l'air



Fond Air Bois : Etude de préfiguration et création d'un Fonds Air Bois. Dépôt au fil de l'eau.

Autres dispositifs qualité de l'air à l'étude (mobilité, urbanisme, santé, agriculture...)



*Liberté
Égalité
Fraternité*



2. ÉVÈNEMENT 2025/2026



Rencontre TETE

Lyon 13/01/2026

Séquence 1 - Comprendre les enjeux liés à la qualité de l'air

Séquence 2 – Comment débuter une démarche de planification de la qualité de l'air

Séquence 3 – Identifier les clés de réussite pour construire un plan d'action qualité de l'air

Séquence 4 – Identifier les ressources à disposition pour construire un plan d'action Qualité de l'air

Détails pratiques

Date :

13 janvier 2026

Durée du module :

1 jour

Date limite d'inscription :

08 janvier 2026

Lieu de la rencontre :

Lyon (détails du lieu à venir)

Nombre de places :

40

Nombre de places restantes :

40

Infos complémentaires :

Accueil café dès 9h

Campagne Au feu !

**Julie Leprince
FNE**

Projet « AU FEU ! »

Bilan 2023-2025

Julie LEPRINCE – julie.leprince@fne-aura.org - 07 72 35 90 30

Financé par



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



Le projet Au Feu



OBJECTIF 1

Etat des lieux de la situation de brûlage (PPA)



Intervention des sciences participatives
“Sentinelles de la nature”



Mobilisation d'une communauté bénévole + collecte de données



OBJECTIF 2

Information et sensibilisation : enjeux du brûlage et solutions alternatives



Communication, outils pédagogiques, actions de sensibilisation



Prise de conscience des enjeux du brûlage + sensibilisation aux bonnes pratiques

Rappel du projet

Le dispositif Sentinelles de la nature : une double entrée en faveur de l'environnement

Atteintes à
l'environnement



Prévenir, résorber voire
réparer les atteintes à
l'environnement.



Initiatives favorables à
l'environnement



Valoriser les initiatives favorables à
la nature et l'environnement.

Rappel du projet

Développement d'une approche double

Signalement des atteintes



Approche par dossier, sur toutes les thématiques



Prévenir, résorber voire réparer une atteinte à l'environnement

Campagnes thématiques



Action de sensibilisation / communication sur une thématique, un territoire et une période prédéfinie



- Inverser une tendance
- Tracer un phénomène
- Réaliser un état des lieux

Actions réalisées

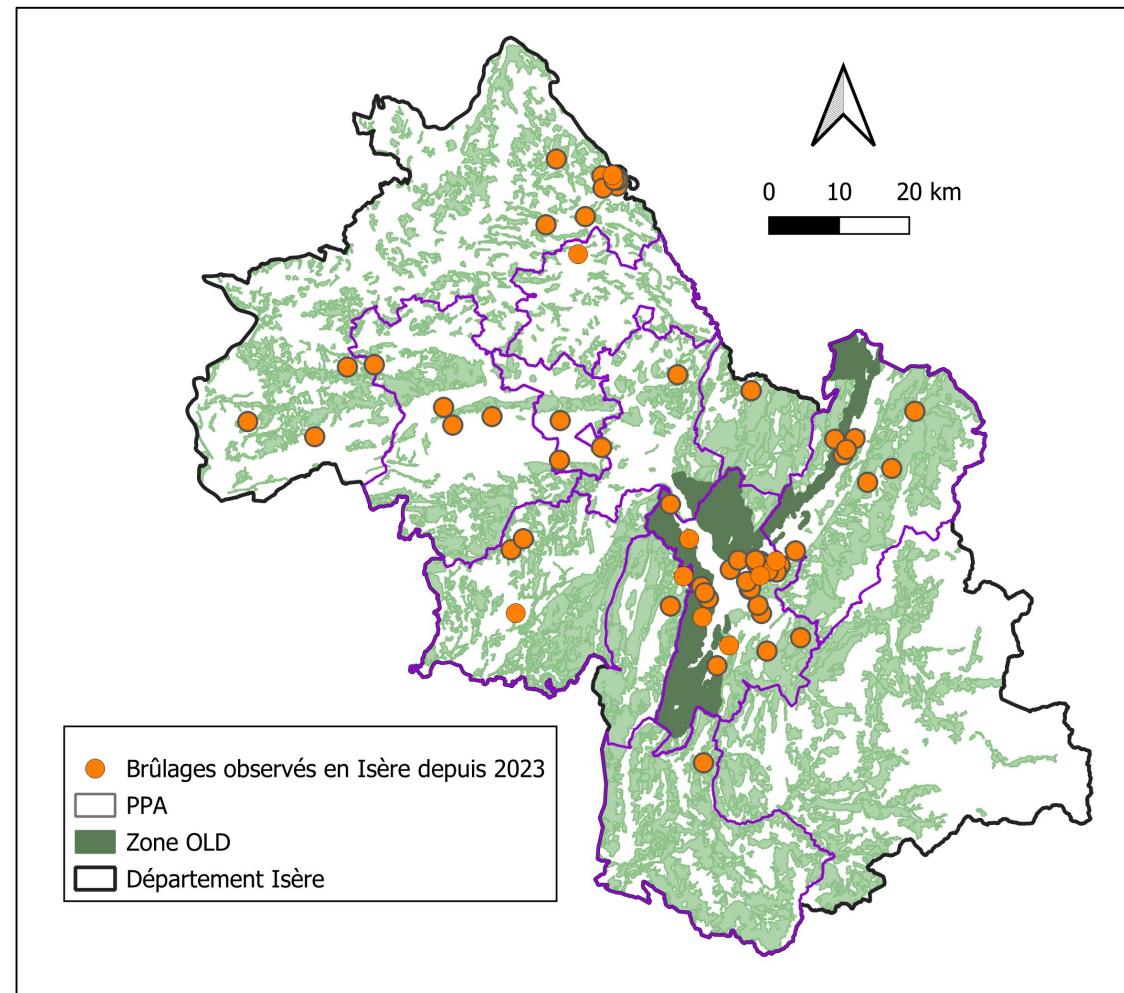
État des lieux de la situation de brûlage

→ Récolte de données environnementales grâce aux sciences participatives :

- 73 signalements en Isère sur Sentinelles de la nature (campagne Au Feu)

→ Prospection drône pour observation brûlage en 2024 et 2025 :

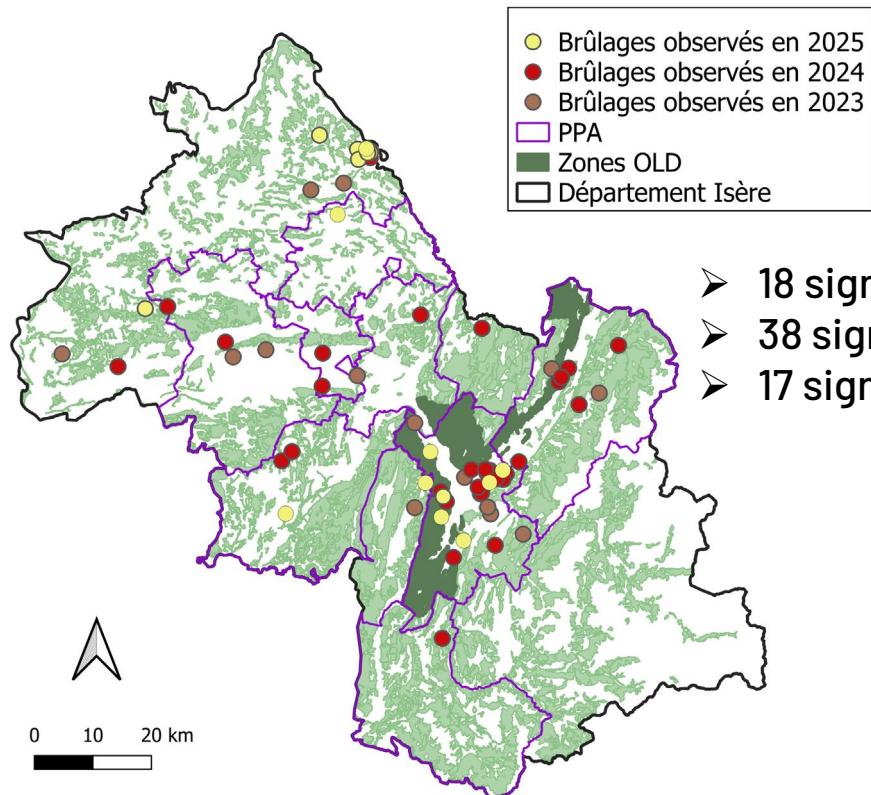
- 3 territoires prospectés (Grésivaudan, Voironnais, Métropole)
- Brûlages observés dans le sud grenoblois (plaine de Reymure)



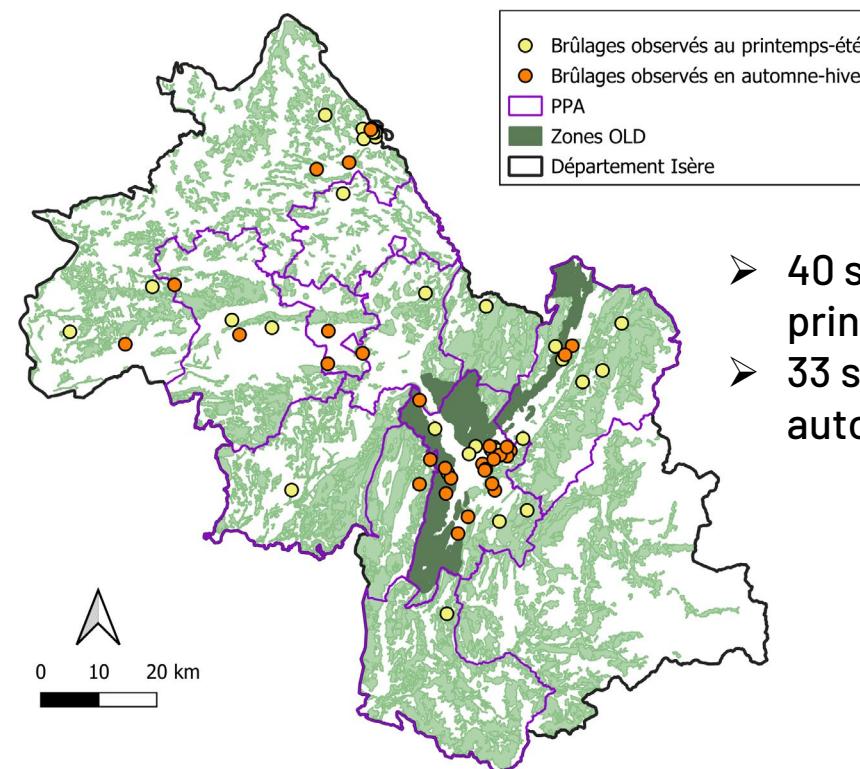
Carte des observations de brûlages de végétaux, signalés sur le dispositif Sentinelles de la Nature dans le cadre de la campagne AU FEU !

Actions réalisées

État des lieux de la situation de brûlage



- 18 signalements en 2023
- 38 signalements en 2024
- 17 signalements en 2025



- 40 signalements au printemps-été
- 33 signalements en automne-hiver

Actions réalisées

Communication

- 2 campagnes de communication ciblées (**printemps 2023, 2024 et 2025**; et **automne 2023, 2024 et 2025**) avec :
 - Articles ([site internet](#), newsletter, [post réseaux sociaux](#))
 - Un webinaire de formation proposé au grand public et aux bénévoles chaque année avec : rappel des enjeux et de la réglementation du brûlage, présentation de la campagne et présentation du dispositif Sentinelles de la nature
 - Communication sur les actions du projet dans différents événements et instances (commissions du PPA organisées par la DREAL, conférence sur le compostage organisée par Le Grésivaudan, Assises nationales de la qualité de l'air organisées par Grenoble Alpes Métropole...) / Relais par les collectivités



Actions réalisées

Sensibilisation – Crédit d'outils pédagogiques

Volet 1 - Exposition pédagogique sur le brûlage de végétaux : cible → grand public

→ Objectif : sensibiliser le grand public aux enjeux du brûlage et valoriser les bonnes pratiques de gestion des résidus végétaux

L'exposition, composée de 6 kakémonos, est accompagnée :

- D'un [livret d'accompagnement](#)
- D'un [livret de présentation](#)

Exposition des panneaux :

- Conférence sur le compostage dans Le Grésivaudan
- Locaux de la comcom du Grésivaudan
- Assises nationales de la qualité de l'air, organisée à Grenoble en octobre 2024 + distribution des livrets lors de l'atelier « brûlage de déchets verts ».
- ...

- Un outil visuellement pertinent ;
- Qui soulève de nombreuses questions autour de la thématique et ouvre au dialogue ;
- Finalement, un outil qui confirme le besoin de sensibilisation sur la thématique, notamment au niveau de la réglementation.



Actions réalisées

Sensibilisation – Crédit d'outils pédagogiques

Volet 1 - Exposition pédagogique sur le brûlage de végétaux : cible → grand public

Emprutable gratuitement auprès de FNE Isère : <https://www.fne-aura.org/publications/isere/une-exposition-itinerante-sur-le-brulage-des-residus-vegetaux/>

UN RÉSIDU VÉGÉTAL, C'EST QUOI ?

L'appellation « résidu végétal » désigne les résidus d'origine végétale issus de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés. On distingue :

- Les résidus végétaux ligneux : taille de haie, branchages...
- 
- Les résidus végétaux tendres : feuilles, tiges...
- 

L'entretien d'un jardin génère des résidus végétaux que l'on estime en moyenne à 180 kilos par personne et par an.

LE BRULAGE DE VÉGÉTAUX : UNE PRATIQUE POLLUANTE



En se consumant, les végétaux dégagent des cocktails de polluants, dont les particules fines (PM), des composés organiques volatils (COV), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des oxydes d'azote (NOx) ainsi que du monoxyde de carbone (CO). Ces composés se retrouvent dans l'atmosphère et dégradent la qualité de l'air.

COMMENT LES MÉNAGES GÉRENT-ILS LEURS RÉSIDUS VÉGÉTAUX ?

- Apport en déchèterie
- Compostage
- Recours à un service de collecte en porte à porte
- Brûlage à l'air libre pour au moins un type de résidu végétaux
- Dépôts avec les ordures ménagères
- Utilisation d'un résidu végétal pour se chauffer (feu de cheminée, chaudière à bois...)

Pour s'en débarrasser, 15 % des foyers brûlent au moins un résidu végétal, ce qui représente près de 830 000 tonnes de résidus végétaux brûlés à l'air libre par an !

© Agence Média du Sud-Est-Bouches, Contrat Régional Climat-Méthane, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Sud-Est, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Sud-Est, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Sud-Est, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Sud-Est, Plan Climat 2030.

UNE PRATIQUE AUX MULTIPLES IMPACTS...

Le brûlage de végétaux à l'air libre est à l'origine de nombreuses problématiques :



Cette pratique participe à l'augmentation du nombre d'incendies. En 2022 en Isère, le SDIS³ est intervenu 985 fois sur des feux de végétation.

Les dépôts sauvages de déchets sont également interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

MAIS POURQUOI BRULONS-NOUS ENCORE NOS RÉSIDUS VÉGÉTAUX ?

- Pour des raisons qui semblent pratiques (gain de temps, limite la manutention, ne nécessite pas de matériel...)
- Impression d'économiser de l'argent (coût du carburant)
- Méconnaissance de la réglementation en vigueur et des impacts du brûlage
- Manque de solutions alternatives

© Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Plan Climat 2030.

LE BRULAGE DE VÉGÉTAUX EST INTERDIT !

Selon le Code de l'environnement et la Circulaire du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler les végétaux toute l'année, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Sont concernés par cette réglementation les citoyens, les agriculteurs et les professionnels du paysage.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatée par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre. En cas de non-respect, la sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à 750 euros.



LES RÉSIDUS VÉGÉTAUX : UNE RESSOURCE TRÈS UTILE !

De nombreuses alternatives au brûlage existent. Elles vous feront économiser du temps et de l'argent.

LE COMPOSTAGE de tontes de pelouse et de feuillages permet de produire de l'engrangis de qualité. Certaines collectivités mettent à disposition des composteurs, renseignez-vous.

LE PAILLAGE protège le sol du gel, de l'évaporation de l'eau et limite le développement des espèces indésirables. 1h de paillage vous fera gagner 10h d'entretien.

LE BROYAGE est une technique qui permet de minimiser les volumes de résidus végétaux. Avec 5m² de branchage on obtient 1m² de broyat. Renseignez-vous auprès de votre commune, certaines proposent le broyage à domicile.

LE MULCHING consiste à laisser sur place les résidus de tonte broyés et les résidus végétaux tendres, ce qui confère une fertilisation naturelle à la pelouse.

LAISSEZ LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SE DÉGRADER naturellement en les favorise la biodiversité. Cette ressource est très utile aux insectes, hérissons, oiseaux, qui y trouvent refuge.

ELAGUEZ DE MANIÈRE RAISONNÉE, pour limiter le volume de résidus végétaux produits. En effet, plus les végétaux seront taillés, plus il faudra les entretenir. Evitez les coupes franches, pratiquez une taille douce.

JARDINEZ DIFFÉREMMENT

De nombreuses techniques permettent de limiter le volume de résidus végétaux produit.

RELEVÉ LES HAUTEURS DE TONTE favorise le développement des racines, ce qui permet au gazon de mieux résister aux sécheresses. De plus, un gazon tondu plus haut nécessite d'être tondu moins souvent et produit donc moins de résidus.

LAISSEZ UNE PARTIE DE VOTRE PELOUSE SE DÉVELOPPER pour qu'elle se transforme en prairie fleurie. Sur cette zone, effectuez une fauche à deux fois par an. Cela favorise le développement d'une multitude d'espèces végétales et donc animales.

JARDINEZ COLLECTIVEMENT

- Achetez un broyeur collectif avec le soutien de votre collectivité
- Troquez, échangez, donnez : donnons.org, leboncoin, montasdebois.fr
- Broyage au point d'apport volontaire
- Parlez-en autour de vous

© Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Plan Climat 2030. © Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Plan Climat 2030.

Actions réalisées

Sensibilisation – Crédit d'outils pédagogiques

Volet 2 – Crédit d'un stand pédagogique « Au Feu »: cible → grand public

→ Objectif : Un stand pour animer des discussions autour de la pratique du brûlage de végétaux et des solutions alternatives existantes

- Stand composé de 4 espaces thématiques pour favoriser les discussions : documentation, maquettes, vrai/faux, espace interactif
- Stand valorisable lors d'événements organisés dans le territoire autour de la thématique (portes ouvertes, déchèteries, ...)
- Communication autour du stand : [article sur le site](#), mailing, posts...

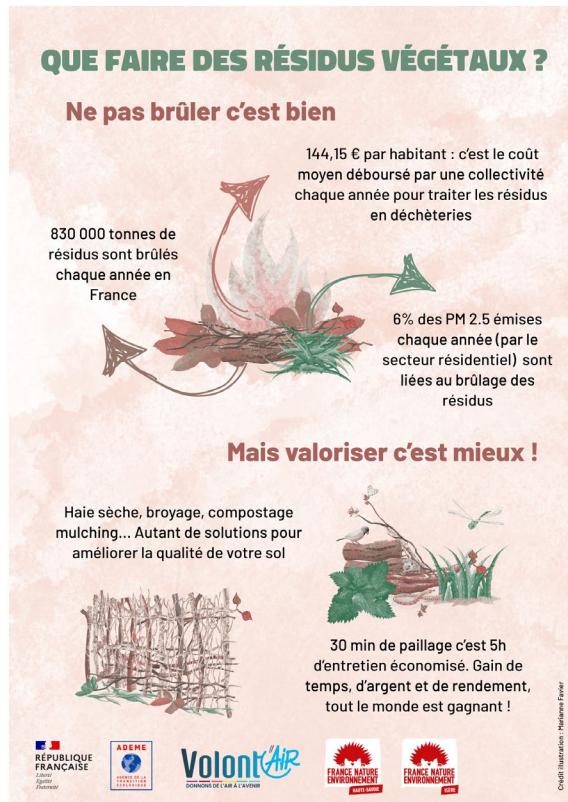


Actions réalisées

Sensibilisation – Crédit d'outils pédagogiques

Volet 3 – Crédit d'affiches pour les déchetteries » : cible → agents et grand public

→ Objectif : Apporter des éléments / arguments pour sensibiliser aux enjeux du brûlage et à l'intérêt de la valorisation et la gestion de proximité des déchets verts



Actions réalisées

Formation – Crédit d'un module de formation

Volet 4 - Organisation d'un webinaire sur la gestion du phénomène de brûlage : cible → collectivités

→ Objectif : accompagner les collectivités sur la gestion technico-pratique du brûlage

→ Webinaire d'1h30 :

- Compréhension de la réglementation (+ cas particuliers des zones soumises à l'OLD)
- Mise en œuvre de solutions alternatives au brûlage
- Retour d'expérience d'une collectivité

→ Intervenants divers

- Le 14/10/2024 à 18h
- 15 inscrits / 5 participants
- De nombreuses sollicitations et demandes de visionnage du replay du webinaire

→ Mise à disposition du [replay du webinaire](#) (120 vues)

→ Mise à disposition du support de présentation et des références

Actions réalisées

Formation – Création d'un module de formation

Volet 5 – Création d'un support de formation clé en main : en cours de finalisation

→ Objectif : permettre une autoformation d'ambassadeurs capables de sensibiliser à leur tour dans leur structure ou territoire

- Formation d'ambassadeurs sur la thématique du brûlage de végétaux :

→ Mise en forme/adaptation du webinaire pour les collectivités et d'autres types de public cible
→ Création d'une trame qui accompagne le webinaire

→ Création d'une [boîte à outils](#) : recensement des références pouvant être utilisées pour sensibiliser à la thématique : documents réglementaires, documents de communication, outils pédagogiques,

- Demi-journée de formation pour les bénévoles de FNE Isère le 07/11/2025





**SENTINELLES
DE LA NATURE**

CAMPAGNE AU FEU !

**STOP AUX BRULAGES
À L'AIR LIBRE**



**Témoin d'un brûlage de déchets
verts en Isère ?
Signalez-le sur le site et
l'application mobile Sentinelles
de la nature !**



#sciencesparticipatives

Signalez les brûlages sur notre site et application Sentinelles de la nature.



En quelques clics, vous participerez à la collecte de données scientifiques* pour mieux comprendre le phénomène de brûlage.



*Campagne organisée grâce au soutien financier de l'ADEME.

Financé par



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



Conclusion

CONCLUSION

Le PPA de GAD bénéficie d'une très bonne dynamique, le réseau d'acteurs est solide et la communication s'amplifie.

Quelques points d'attention :

- Un enjeu de santé publique
- Certaines actions ont de réelles difficultés à démarrer
- Les objectifs du PPA sont ambitieux mais encore insuffisants pour respecter les VLR de la directive 2030
- Le calendrier 2026 sera impacté par plusieurs évènements : évaluation et révision anticipées, élections
- Il faut maintenir la dynamique et être vigilants sur la remontée des indicateurs



**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention



PPA Grenoble Alpes Dauphiné :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-de-protection-de-l-atmosphere-de-l-a22941.html>

Contact :

ppa-grenoble.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr